



Conférence continentale du réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité

Édition de 2023
(APNIFFT2023)

25 et 26 Octobre 2023
Nairobi, Kenya

« Le leadership africain dans la lutte contre les flux financiers illicites »

Note Conceptuelle

Organisé par



Contexte

Malgré les crises mondiales qui ne cessent de croître suite à une pandémie mondiale dévastatrice, aux effets néfastes du changement climatique, aux guerres, à la crise alimentaire et au surendettement, l'Afrique a continué à faire preuve de résilience face aux pires difficultés. D'après les perspectives économiques en Afrique, édition de 2023, la croissance moyenne du continent africain devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023/2024, par rapport à 3,8 % en 2022, soit un taux supérieur à la moyenne mondiale¹. Cette trajectoire en hausse est porteuse d'espoir pour un continent doté d'abondantes ressources, largement suffisantes pour mettre le continent sur la voie d'une croissance accélérée et soutenue.

Le continent africain possède d'importants gisements de ressources naturelles, à savoir des terres arables, des sources d'eau douce, des espèces sauvages, des forêts et environ 30 % des réserves minérales du monde. Il s'agit en effet d'un tremplin pour la mobilisation des ressources et des investissements qui peuvent permettre au continent d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Par ailleurs, les Nations unies estiment que le continent abritera plus de 2 milliards de personnes d'ici 2050, pour la plupart des jeunes. Une telle situation permettrait au continent de se transformer en un marché en plein essor à condition que des mesures appropriées soient mises en place pour en tirer des bénéfices démographiques.

Toutefois, bien que l'Afrique soit résiliente et bien pourvue, elle affiche un rythme de réduction de la pauvreté des plus médiocres par rapport aux autres régions du monde. Depuis près de vingt ans, soit avant la pandémie, l'Afrique avait fait de grands progrès en matière d'amélioration de la qualité de vie de

sa population. En effet, selon la Revue annuelle sur l'efficacité du développement (RAED) - Édition 2023, publiée par la Banque africaine de développement, le taux d'extrême pauvreté est passé de 50 % en 1990 à 33 % en 2019, et à 30 % en 2022².

Quoique le continent ait fait preuve d'une résilience exceptionnelle au cours des crises successives, les répercussions économiques ont affecté la situation économique du continent et celle de la population. La RAED 2023 relève en outre que ces crises mondiales ont considérablement réduit les ressources publiques dont le continent a besoin pour se remettre sur la voie d'une croissance plus dynamique. Tandis que la crise climatique pèse de tout son poids sur la trajectoire du développement de demain, le monde se trouve à la croisée des chemins. En conséquence, l'Afrique est au point de rencontre entre la possibilité de s'enfoncer davantage dans l'abîme de la pauvreté couplé avec le sous-développement, et celle d'émerger en tant que leader mondial d'une croissance forte, inclusive, verte et durable.



[1] Banque africaine de développement. (2023). *Perspectives économiques en Afrique 2023* Banque africaine de développement (BAD)

[2] Banque africaine de développement. (2023). *Revue annuelle sur l'efficacité du développement, 2023* Banque Africaine de Développement (BAD)

Raison d'être de la conférence

L'Afrique a besoin de ressources supplémentaires pour faire face aux crises mondiales et se conformer aux priorités des ODD et de l'Agenda 2063 si elle veut concrétiser ses aspirations en matière de développement. Selon les perspectives économiques en Afrique pour 2022, le montant des besoins financiers supplémentaires du continent pour la période 2020-2022 a été évalué à 432 milliards de USD. Pour mobiliser de tels montants, les pays africains devront renforcer la mobilisation des ressources en ayant recours aux moyens les plus efficaces et les plus novateurs possibles pour financer une croissance économique durable et verte. Pourtant, le défi majeur de l'Afrique ne concerne pas la disponibilité de ces ressources, mais les flux financiers illicites (FFI) massifs qui pèsent lourdement sur la capacité du continent à exploiter ses immenses ressources pour financer le développement.

Les flux financiers illicites (FFI) se manifestent à l'échelle mondiale, mais la situation en Afrique est particulièrement catastrophique et ce sont, malheureusement, les populations les plus pauvres qui en pâtissent le plus. Le continent est confronté à un niveau disproportionné de flux financiers illicites par rapport à d'autres régions, une situation qui accentue les défis économiques et entrave les perspectives de développement et de réduction de la pauvreté.

Le caractère vulnérable de l'Afrique face aux flux financiers illicites est imputable à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'Afrique est dotée de ressources naturelles en abondance, ce qui en fait une cible de choix pour les projets d'extraction et d'autres secteurs propices aux activités illicites. Une gouvernance médiocre, des cadres réglementaires inappropriés et surtout des moyens limités pour assurer le respect des réglementations sont autant de facteurs qui accentuent la gravité des flux financiers illicites.

Le rapport du groupe Thabo Mbeki portant sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique fait état d'une perte annuelle estimée entre 50 et 80 milliards de dollars à cause des flux financiers illicites³. Ce chiffre ahurissant est largement supérieur aux montants perdus dans d'autres régions. Par ailleurs, un rapport du Global Financial Integrity (Intégrité financière mondiale) a révélé qu'entre 2000 et 2009, l'Afrique était responsable d'environ 34 % des flux financiers illicites dans le monde⁴. Selon l'état des lieux de la justice fiscale en 2021, publié par l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ) et l'Internationale des services publics (ISP), l'Afrique aurait perdu 17,1 milliards de USD en 2021 en raison de l'évasion fiscale.



Les répercussions des FFI en Afrique sont considérables. Ils freinent la mobilisation des ressources nationales, compromettent les investissements dans des secteurs fondamentaux comme l'éducation et les soins de santé et mettent à mal les efforts déployés pour réduire la pauvreté et les inégalités. Les fonds détournés qui auraient ainsi pu être consacrés au développement des infrastructures, aux programmes sociaux et à la création des emplois sont en fait dissimulés. Cette situation a pour conséquence la stagnation économique et le manque d'opportunités. Plus encore, les répercussions des FFI vont au-delà des ramifications économiques. Ils mettent en péril la gouvernance, érodent la confiance accordée aux institutions publiques et amplifient l'instabilité sociale et politique. Les populations les plus défavorisées, lesquelles sont déjà confrontées à de nombreux défis socio-économiques, notamment la flambée actuelle du coût de la vie, subissent de plein fouet ces conséquences, dans la mesure où les ressources destinées à améliorer leurs moyens de subsistance sont détournées ailleurs.

Cette situation défavorisée fait ressortir l'urgence et la responsabilité qui incombent aux nations africaines, en particulier aux législateurs, de prendre l'initiative pour résoudre ce problème. En tant que représentants élus du peuple, les parlements africains ont pour tâche d'assurer une gouvernance participative et centrée sur le peuple. Ce rôle législatif leur confère en effet une place stratégique pour promouvoir la transparence au sein de l'exécutif à travers un contrôle étayé et la création de cadres juridiques rigoureux de nature à dissuader les FFI et à protéger les ressources du continent. Les parlements du continent africain, un continent en pleine transformation économique, ont à leur portée le pouvoir de mener à bien cette transformation en jouant le rôle de chef de file dans la lutte contre les FFI.

[3] Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique. (2015). *Rapport du groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

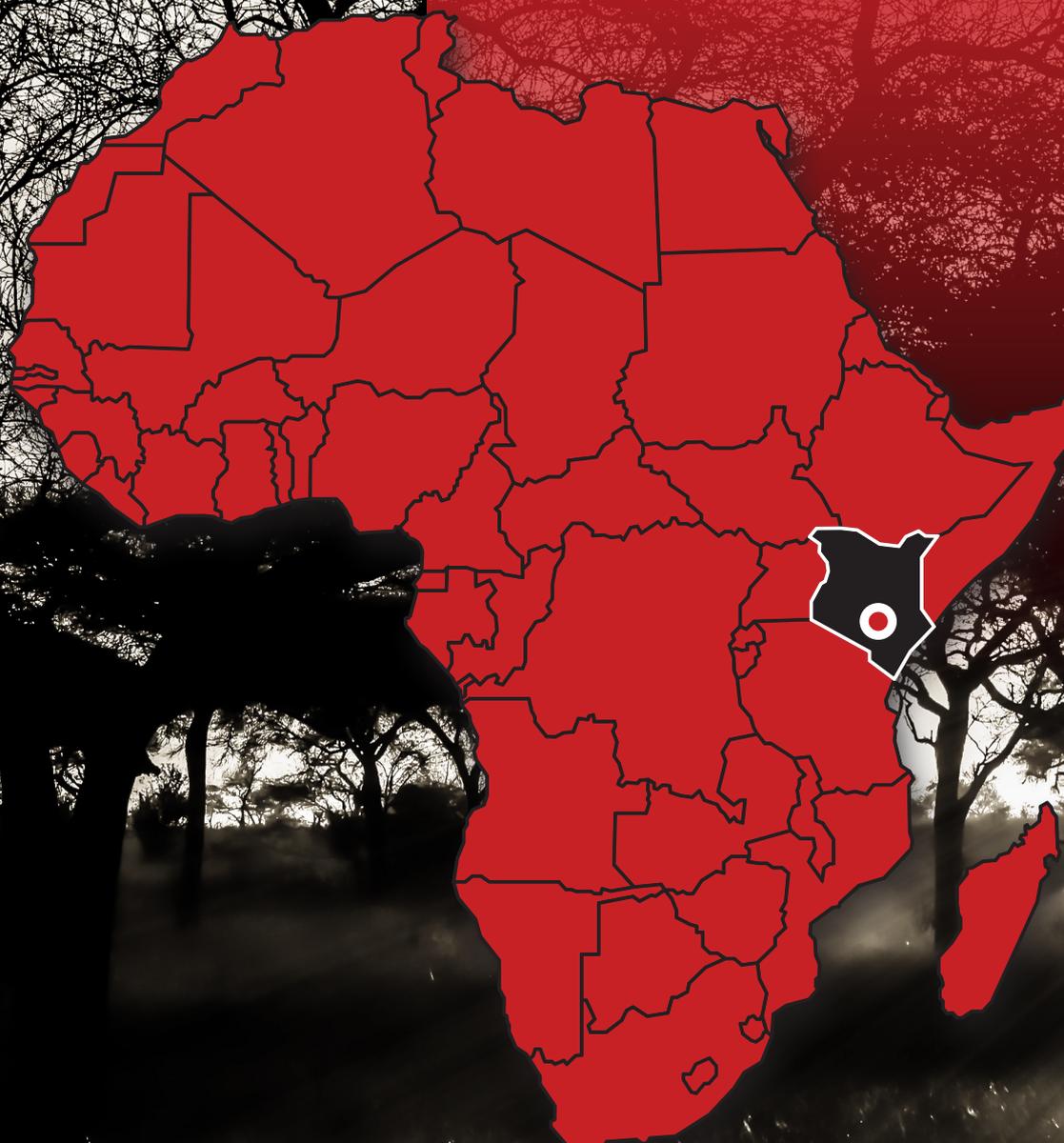
[4] Intégrité financière mondiale. (2013). *Flux financiers illicites en provenance des pays en développement: 2002-2011*.

**Édition de 2023
(APNIFFT 2023)**

Quand
25 et 26 Octobre 2023

Où
Nairobi - KENYA

Thème
**Conférence continentale du réseau
parlementaire africain sur les flux
financiers illicites et la fiscalité**



Le réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT) est un programme phare dont la coordination est assurée par Tax Justice Network Africa (TJNA). Ce programme a pour objectif général de permettre à ses membres, qui sont des législateurs africains, d'élaborer des stratégies, d'apprendre les uns des autres et de renforcer leurs capacités pour faire face aux flux financiers illicites (FFI) et aux injustices fiscales qui sévissent sur le continent.

APNIFFT a été conceptualisé pour la première fois en 2015 avant d'être finalement inauguré en 2017 par TJNA. Depuis ses débuts, la stratégie opérationnelle d'APNIFFT est centrée sur les initiatives législatives au niveau national pour traiter les problématiques liées aux FFI et à la mobilisation des ressources intérieures (MRI) sur le continent. Les opérations de ce programme ont été menées grâce aux caucus parlementaires nationaux, lesquels servent désormais d'unité de base pour l'engagement et la mobilisation des députés. Ces unités de base se regroupent ensuite pour former des caucus régionaux, et ce, en fonction de l'appartenance aux conseils économiques régionaux, pour former le caucus continental.

La conférence continentale de cette année se déroulera du mardi 19 au mercredi 20 septembre 2023, à Nairobi, au Kenya.

Le thème retenu cette année est « Le leadership africain dans la lutte contre les flux financiers illicites ».

Les conférences continentales de l'APNIFFT se déroulent chaque année dans les pays africains. Ces conférences continentales servent de plateforme aux députés, aux membres de TJNA et aux acteurs de la justice fiscale du monde entier pour mener un dialogue et des débats simplifiés sur les flux financiers illicites, la gouvernance fiscale et la mobilisation des ressources intérieures (MRI) en Afrique.

APNIFFT 2023 fait suite à l'édition de 2022 qui s'était tenue à Lusaka, Zambie, du 26 au 27 septembre 2022, en collaboration avec le centre pour la politique et le développement du commerce (CTPD). Plus de 100 députés représentant 21 pays africains, dont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Ghana, le Kenya, le Liberia, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, avait participé à cette conférence. Le temps fort de la conférence de Lusaka a été les « promesses faites par l'APNIFFT pour lutter contre les FFI en 2022 ». Les députés se sont engagés à promouvoir des réformes fiscales progressives dans leur pays respectif et à soutenir les réformes de la structure financière internationale pour en finir avec la prédominance des pays de l'OCDE dans les processus d'élaboration des règles fiscales internationales.

Objectif général

L'objectif général de la conférence continentale de cette année, APNIFFT 2023, est d'offrir une plateforme propice au dialogue, à l'analyse comparative et au renforcement des capacités des députés africains pour améliorer la collaboration, renforcer les efforts de plaidoyer et favoriser les réformes législatives destinées à lutter contre les FFI et à promouvoir des systèmes financiers plus transparents et plus responsables en Afrique.

Les points suivants seront au centre des préoccupations lors de la conférence APNIFFT 2023:

1. Quels sont les enseignements, les succès et les défis auxquels sont confrontés les députés africains dans l'élaboration et la supervision de la législation destinée à lutter contre les FFI et à promouvoir une mobilisation durable des ressources intérieures sur le continent?
2. De quelle manière les députés africains peuvent-ils acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mener avec efficacité la lutte contre les FFI?
3. Quels partenariats et collaborations devons-nous renforcer si nous voulons promouvoir et mobiliser l'action politique auprès des députés et consolider les travaux menés sur le plan national et régional pour lutter contre le FFI et harmoniser les politiques fiscales?
4. Quelles recommandations politiques concrètes les députés peuvent-ils mettre en œuvre dans leurs pays respectifs pour lutter contre le FFI?
5. De quelle manière pouvons-nous renforcer les caucus de l'APNIFFT au niveau continental, régional et national afin d'assurer un leadership parlementaire dans la lutte contre les FFI en Afrique?



Configuration et sessions de la conférence

APNIFFT 2023 se déroulera en deux (02) jours. De nombreuses opportunités de discussion, de débat et de réseautage sont prévues. Le thème central porte sur « Le leadership africain dans la lutte contre les flux financiers illicites ». Les sessions et les activités suivantes sont prévues pour cet événement, lequel se déroulera en anglais et en français:

- Cérémonie d'ouverture
- Discours d'ouverture
- Tables rondes et séances plénières
- Formations
- Discussions et réunions d'information du caucus parlementaire national
- Réunions de consultation, groupes de discussion et tables rondes
- Expositions
- Dîner de gala
- Cérémonie de clôture

Résultats escomptés

Les résultats ci-après sont prévus dans le cadre de l'APNIFFT 2023:

- Le renforcement de la capacité législative grâce aux sessions ciblées de renforcement des capacités pour permettre aux législateurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien la lutte contre les FFI;
- Le partage des savoirs et l'échange d'expériences pour mettre en valeur les caucus nationaux, faire état des progrès réalisés et partager les leçons tirées de ces travaux;
- Le renforcement des collaborations parlementaires nationales et régionales pour soutenir les travaux menés dans les différents pays et régions en matière de lutte contre les FFI et d'harmonisation des politiques fiscales en Afrique;
- L'élaboration des recommandations politiques concrètes que les parlementaires peuvent mettre en œuvre dans leurs pays respectifs afin de lutter contre les FFI en Afrique ;
- L'adoption de la nouvelle constitution de l'APNIFFT.

Participation

APNIFFT 2023 aura lieu à Nairobi, Kenya, du 25 au 26 octobre 2023. L'événement est organisé par TJNA en collaboration avec le Caucus APNIFFT du Kenya. Cet événement est ouvert aux membres d'APNIFFT et réunira des députés de plus de 40 pays africains, y compris les présidents, les dirigeants et les membres des commissions parlementaires clés.

De plus, des acteurs de la justice fiscale et des décideurs politiques d'Afrique et d'ailleurs seront aussi présents. Des conférenciers et des experts de renom seront également au rendez-vous pour présenter leurs points de vue et faire leurs exposés. Ils prendront part aux discussions portant sur les évolutions les plus récentes et les études de cas dans le domaine de la lutte contre le FFI et de la justice fiscale en Afrique.



Pour plus d'informations à propos de l'APNIFFT et de ses diverses initiatives,
toute personne intéressée peut contacter:

Rodgers Kidiya à l'adresse suivante: rkidiya@taxjusticeafrica.net

OU

Millie Abila à l'adresse suivante: mabila@taxjusticeafrica.net

TAX JUSTICE NETWORK AFRICA

Jaflo Limited, Block 3 - 106

Brookside Drive, Westlands

info@taxjusticeafrica.net

+254 728 279 368 | +254 20 2473373

P. O. Box:25112 - 00100 Nairobi - Kenya



@TaxJusticeAfric



Tax Justice Network Africa



Tax Justice Network Africa



www.taxjusticeafrica.net